



Ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs

Fédération Française des Échecs

Assemblée Générale du 20 janvier 2018

Rapport financier

Le premier exercice comptable de la ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs s'est correctement réalisé du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017. Il se conclut sur un résultat positif de 1 133,18 euros, mille cent trente euros et dix-huit centimes.

L'exécution budgétaire a été plus aléatoire :

- ◆ Côté Recettes, la ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs n'a bénéficié d'aucune subvention ni CNDS ni Région, d'où un niveau de recette en recul de 13,5 % par rapport au prévisionnel.
- ◆ Côté Dépenses, tous les secteurs n'ont pas atteint leur budget dépenses notamment du fait de la méconnaissance des sommes à disposition par les clubs/comités/districts. Près de 22 % des dépenses prévues n'ont pas pu être engagées.

Le président de la LARAE a décidé de maintenir l'aide aux « grands tournois » malgré le fait que la subvention Région, qui conditionnait cette aide, n'ait pas été touchée.

Comptablement, l'exercice prend en compte une provision d'engagement pour la « part licences » des CDJE qui ne sont pas constitués ou partiellement constitués pour 855,50 euros ainsi qu'une provision pour engagement à confirmer de 1 740 euros (feuilles de parties et stylos championnats de ligue jeunes).

Le compte de bilan se situe sur un équilibre de 39 295,07 euros, trente-neuf mille deux cent quatre-vingt-quinze euros et sept centimes.

La ligue Auvergne-Rhône-Alpes des Échecs dispose d'un capital constitué de 1500 euros, issus des versements des trois anciennes ligues.

Le trésorier,
Didier Pascal